

IFRS : comprendre les normes et établir les états financiers

Cours Synthèse de 2 jours - 14h

Réf : FRS - Prix 2024 : 1 750€ HT

Ce cours de synthèse vous permettra d'acquérir une connaissance des règles de présentation et de construction des états financiers selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Vous appréhendez également le cadre réglementaire de ces normes IFRS actualisées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître les règles de présentation et de construction des états financiers selon les normes IFRS

Maîtriser le cadre réglementaire des normes IFRS

Découvrir les principes et la constitution du référentiel comptable

TRAVAUX PRATIQUES

Etude de cas et exercices pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Genèse et cadre conceptuel des IFRS

- Contexte de l'adoption des IFRS.
- Le cadre réglementaire : IASB, CEE, France, convergence.
- Définition et contenu du cadre conceptuel.
- Impact du passage sur les sociétés européennes.

Travaux pratiques : Quiz de connaissances.

2) Cadre de présentation des états financiers

- Principes comptables, règles de comptabilisation, règles d'évaluation.
- Bilan.
- Compte de résultat.
- Tableaux des flux de trésorerie et variation des capitaux propres.
- Annexe, événements postérieurs à la clôture.

Travaux pratiques : Etude de cas et analyse d'un bilan selon les normes IFRS. Retraiter un bilan français avec les normes IFRS.

3) Actif

- Immobilisations corporelles/incorporelles, dépréciation, coût d'emprunt, location.
- Stocks, éléments fongibles, incorporation des frais de la sous-activité.
- Créances et autres actifs.

Travaux pratiques : Exercice sur le traitement comptable des immobilisations corporelles (IAS 16) Quiz.

4) Passif

- Capitaux propres et titres d'autocontrôle.
- Provisions (IAS 37).

PARTICIPANTS

Directeurs, cadres des services comptables ou financiers, ainsi que toute personne désirant acquérir des connaissances sur les normes IFRS.

PRÉREQUIS

Bonne connaissance de la gestion d'entreprise et de la comptabilité.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Evénements postérieurs à la clôture (IAS 10).
- Engagements sociaux (IAS 19 révisé)
- Impôts sur résultat.

Travaux pratiques : Exercice sur le traitement des engagements sociaux (IAS 19 révisé).

5) Reconnaissance des revenus

- Produits des activités ordinaires.
- Opération de construction (IAS 11).
- Interprétations relatives à la reconnaissance des revenus.

Travaux pratiques : Exercice pratique sur une opération de construction.

6) IFRS et information financière

- La consolidation, rappel des règles. Périmètre, les trois méthodes.
- Synthèse des principaux retraitements : contrats de location, amortissements et provisions.
- Synthèse des principaux retraitements : dividendes, cessions d'immobilisation, profits sur stocks.
- Méthodes d'évaluation. Fiscalité différée.
- La finalité des IFRS. Le bénéfice par action (IAS 33). L'information sectorielle (IFRS8). Performance reporting.

Travaux pratiques : Consolidation en IFRS avec les trois méthodes.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 16 mai, 11 juil., 24 oct.

PARIS
2024 : 04 juil., 17 oct.